

Vœu proposé au dernier CTA

Les organisations syndicales ainsi que les élu-es CPE de l'académie de Versailles vous alertent depuis 2018, sur la souffrance au travail dont sont victimes un grand nombre de nos collègues.

Lors des GT sur les risques psycho-sociaux, mis en place à l'initiative de la médecine du travail en 2017, il avait été arrêté une série de préconisations à diffuser auprès des CPE et chef-fes d'établissement de l'Académie. Ces préconisations avaient été actées en 2018 par le CHSCTA.

Voici 3 ans que rien ne se passe alors que les situations conflictuelles ne cessent de se développer et que le mal-être de nos collègues se généralise.

Faut-il attendre un incident majeur pour espérer ? Nous demandons donc que ces préconisations soient diffusées largement notamment les questions de temps de travail et de missions propres à ce corps."